CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62337** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2027**

ÉDITÉ LE 14/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/07/1964

Raison sociale : ENTREPRISE CONSTRUCTION FUETTERER & FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/01/2025

Capital : 100 000

6 RUE DES TILLEULS
68480 WINKEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 64 B 139

Siret : 946 451 390 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 402003500164

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/288753

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/288753

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 89 40 86 06 **Fax :**

Portable : 06 07 16 27 80

Responsabilité légale :
FUETTERER ALEXANDRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.fuetterer.fr

E-mail : fuetterer-fils@fuetterer.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 542 169 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	27	27/11/2023
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé		28/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/10/2026 16:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.